

## AVIS DE SCRUTIN

### Élection des membres au Comité régional sur les services pharmaceutiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale

Avis est donné que l'élection permettant d'élire **deux (2) pharmaciens au collège « pharmaciens exerçant sa profession en pharmacie communautaire »** au Comité régional sur les services pharmaceutiques du CIUSSS de la Capitale-Nationale se tiendra :

**du 7 mai au 7 juin 2021 à 17 heures**

#### **VOTATION :**

Tous les pharmaciens exerçant sa profession en pharmacie communautaire et inscrits sur la liste électorale sont invités à voter pour **(2) candidats**, en conformité de l'article 2.8 du *Règlement de régie interne du Comité régional sur les services pharmaceutiques du CIUSSS de la Capitale-Nationale* parmi les candidats énumérés plus bas et apparaissant au bulletin de vote joint au présent avis. Le règlement et les curriculum vitae abrégés des candidats peuvent être consultés sur le site Internet du CIUSSS de la Capitale-Nationale au <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/professionnels-sante/pharmaciens/crsp/elections>

CANDIDAT	PHARMACIE
Charles Dagenais	Pharmacie Hébert et Ferlatte
Frédéric Poitras	Pharmacie P-Y Hébert et Y. Ferlatte
Mathieu Talbot	Pharmacie Christian Ouellet

- Vous devez indiquer clairement, par une marque (⇒ ou ➡), votre choix sur ledit bulletin de vote qui a été paraphé par la présidente d'élection. Tout vote sur un bulletin autre que celui paraphé par la présidente d'élection sera rejeté.
- La liste des pharmaciens éligibles à l'élection est disponible et peut être consultée sur le site Internet du CIUSSS de la Capitale-Nationale au <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/professionnels-sante/pharmaciens/crsp/elections>

**Le bulletin de vote doit être reçu par la présidente d'élection avant 17 heures, le 7 juin 2020**

- À cette fin, vous devez utiliser l'enveloppe de retour ci-jointe.

#### **DÉPOUILLEMENT DES VOTES :**

- Chaque candidat peut être présent au dépouillement des votes ou déléguer un représentant.
- Le candidat ayant reçu le plus grand nombre de votes sera déclaré élu par la présidente d'élection pour un mandat de quatre (4) ans.
- La présidente d'élection procédera à l'ouverture des enveloppes contenant les bulletins de vote et à la compilation des résultats le :

**7 juin , à compter de 9 h 30**  
CIUSSS de la Capitale-Nationale  
Par TEAMS

#### **INFORMATION :**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Sylvie Mathieu à [sylvie.mathieu.ciusss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.mathieu.ciusss@ssss.gouv.qc.ca)

M<sup>e</sup> Camille De Larochellière  
Présidente d'élection  
Comité régional sur les services  
pharmaceutiques du CIUSSS de la Capitale-Nationale